Affiché le : 17/06/2026

C.C.A.S
SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2026
A 17 HEURES 30
En Mairie — Salle du Conseil

1 Place de l'Hôtel de Ville
93 430 VILLETANEUSE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Le mercredi 10 juin 2026, à 17h30, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Villetaneuse, 1 place de l'Hôtel de Ville, en séance ordinaire, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, le mercredi 3 juin 2026, conformément aux articles L.2121-10 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :
Dieunor EXCELLENT, Président du C.C.A.S.(jusqu'à la question n°5), Majide AMMAD Vice-Président du C.C.A.S, Noellise GIBON Vice-Présidente déléguée du C.C.A.S., Brigitte POIRET, Thierno DIALLO, Ludovic BAR, Candice SOLENTE, Inès KODAWU (à partir de la question n°4), Raphaël OUFKIR, Géry BRANQUART, Alain NICOLAS, Kerline BOIREAU, membres du Conseil d'Administration.

Étaient absents représentés :
Lindsay ILAHIBRI BESSE PAUL représentée par Ludovic BAR.
Dieunor EXCELLENT représenté par Majide AMMAD à partir de la question n°6.

Nombre de membres en exercice : **13**
Nombre de présents : **11 et 12 à partir de la question n°4 puis 11 à partir de la question n°6**
Nombre de pouvoirs **: 1 et 2 à partir de la question n°6**
Nombre de votants : **13**

Dieunor EXCELLENT, Président du C.C.A.S., ouvre la séance à 17h35.

Dieunor EXCELLENT constate le quorum après l'appel nominal.

Affiché le : 17/06/2026

➢ LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. EN DATE DU 10 JUIN 2026.

Date et numéro de l'acte	Objet	Vote
Délibération n°D/2026/10.06/01 Examinée le: 10/06/2026	Approbation du Compte de Gestion 2025.	APPROUVÉE
Délibération n°D/2026/10.06/02 Examinée le: 10/06/2026	Approbation du Compte Administratif 2025.	APPROUVÉE
Délibération n°D/2026/10.06/03 Examinée le: 10/06/2026	Affectation des résultats 2025 au Budget Supplémentaire 2026.	APPROUVÉE
Délibération n°D/2026/10.06/04 Examinée le: 10/06/2026	Budget Supplémentaire 2026.	APPROUVÉE
Délibération n°D/2026/10.06/05 Examinée le: 10/06/2026	Mise à disposition d'un agent communal au sein du C.C.A.S.	APPROUVÉE
Délibération n°D/2026/10.06/06 Examinée le: 10/06/2026	Création d'un poste de coordinatrice PRE au grade de conseiller socio-éducatif.	APPROUVÉE
Délibération n°D/2026/10.06/07 Examinée le: 10/06/2026	Suppression d'un poste de coordinatrice PRE au grade d'assistant socio-éducatif.	APPROUVÉE
Délibération n°D/2026/10.06/08 Examinée le: 10/06/2026	Actualisation du tableau des effectifs et des emplois à compter du 1er mars 2026.	APPROUVÉE
Délibération n°D/2026/10.06/09 Examinée le: 10/06/2026	Approbation du projet de convention de partenariat et de financement entre le C.C.A.S. de Villetaneuse et Monsieur Clément KAWAL dans le cadre de la mise en place d'ateliers de gym adaptée.	APPROUVÉE
Délibération n°D/2026/10.06/10 Examinée le: 10/06/2026	Mise en place d'une aide exceptionnelle intitulée « chèque inflation » et des conditions d'attribution au titre de l'année 2026.	APPROUVÉE
Délibération n°D/2026/10.06/11 Examinée le: 10/06/2026	Présentation du Rapport d'Activité 2025 des Commissions Locales d'Impayés de Loyers (CLIL).	APPROUVÉE
Délibération n°D/2026/10.06/12 Examinée le: 10/06/2026	Décision prise par le Président du C.C.A.S. dans le cadre de sa délégation.	PREND ACTE
Délibération n°D/2026/10.06/13 Examinée le: 10/06/2026	Approbation d'une convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché d'assistance à maitrise d'ouvrage pour la passation et l'exécution d'un marché d'assurances ainsi que d'un marché d'assurances.	APPROUVÉE
Délibération n°D/2026/10.06/14 Examinée le: 10/06/2026	Aide financière exceptionnelle (aide loyer)	AJOURNEMENT
Délibération n°D/2026/10.06/15 Examinée le: 10/06/2026	Aide financière exceptionnelle (aide loyer)	APPROUVÉE

Affiché le : 17/06/2026

Délibération n°D/2026/10.06/16 Examinée le: 10/06/2026	Aide financière exceptionnelle (aide obsèques)	APPROUVÉE
Délibération n°D/2026/10.06/17 Examinée le: 10/06/2026	Aide financière exceptionnelle (aide rappel de charges)	APPROUVÉE

L'ordre du jour étant épuisé, et les membres du Conseil d'Administration n'ayant plus de question à poser, **Majide AMMAD** lève la séance à 19H40 en remerciant ceux-ci de leur présence.

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à signer la feuille de présence.

Etabli à Villetaneuse, le 10 juin 2026,

Le Président du C.C.A.S.,

Dieunor EXCELLENT.

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montreuil, dans un délai de deux mois, à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.